

se fait chez nous, c'est "à titre de reconnaissance" qu'ils nous le demandent.

Voilà une reconnaissance qui ressemble singulièrement à celle de Notre-Seigneur Jésus-Christ envers ceux qui le servent, aidés de sa grâce, sans laquelle ils ne peuvent rien, et à qui "à titre de reconnaissance," Il offre le bonheur du ciel.

La reconnaissance, mes Révérends Pères, doit être toute chez les prêtres du ministère paroissial envers vous, qui les aidez si puissamment par le Tiers-Ordre ; envers saint François, fondateur de ce grand moyen de sanctification des paroisses ; envers l'Église qui protège et propage cette institution éminemment catholique et paroissiale et envers Notre-Seigneur, le chef invisible du Tiers-Ordre comme Il est le Chef toujours vivant et toujours actif de l'Église.

* * *

Pour comprendre ce qu'est le Tiers-Ordre dans une paroisse, il convient de se faire une idée exacte de ce qu'est une bonne paroisse.

Si nous trouvons dans le Tiers-Ordre tout ce qui favorise le progrès spirituel d'une paroisse, tout ce qui peut la faire monter de quelques degrés dans l'échelle de la sainteté, la rendre meilleure — je ne dis pas parfaite, ce serait le Ciel — mais meilleure, d'une manière générale ; il faudra conclure que le Tiers-Ordre est éminemment bon, utile, j'allais dire nécessaire au fonctionnement d'une bonne paroisse.

Et d'abord, qu'est-ce qu'une bonne paroisse ?

1o C'est celle où règne l'esprit de foi ; celle où l'on fait profession d'accepter sans discussion tout ce que l'Église enseigne ; celle qui n'est pas entamée ou contaminée par les esprits mécontents, les soi-disant esprits-forts ; celle où ne pénètrent pas les journaux, les livres impies, les revues à tendances libérales, les écrivains propagateurs des doctrines fausses ou des demi-vérités ; celle enfin où l'on croit que la religion telle qu'enseignée par le prêtre et par l'évêque suffit à tout. On est heureux de vivre de cette foi, de pratiquer cette religion et de la professer jusqu'à la fin de ses jours.